

ETIN MENSUEL
15 JANVIER 1938

13^e Année. -- N°169



LE FOYER

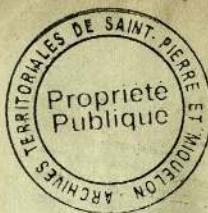
PAROISSIAL



Dépôt
29 janvier 1938

ABONNEMENT
(servi par la poste)
FRANCE 10 Frs - ÉTRANGER 15 Frs

ADMINISTRATION
au Presbytère
de Saint-Pierre



LES PAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis.
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAISNS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères
CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

Après l'Hiver vient le Printemps

SEMAILLES

Afin d'éviter des délais d'expédition occasionnés par les formalités douanières, nous prions nos fidèles clients de vouloir bien nous adresser leurs commandes par l'entremise de M. H. A. Parur.

Les propres portant l'adresse de chaque client seront expédiés à M. Daturel qui assurera la livraison dès réception.

Ce mode d'expédition ne comporte aucun changement aux termes générales de notre catalogue que les clients pourront se procurer s'adressant à notre agent à St Pierre.

Nous prions au reste de bien vouloir nous transmettre ses commandes le plus tôt possible.

Aidez-nous en facilitant notre distribution.

Avec nos remerciements, nous demeurons

vos bien dévoués

DERY & FILS.



Service paroissial et Renseignements divers

INSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. : le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Pendant les vacances à 5 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes

BAPTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présent dans les *huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi **ONDÖEMENT**, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être suppléées au plus tôt

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procuréur c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle. »

MARIAGES. — *Au moins quinze jours* avant, se présenter pour les publications. Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse. L'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé, celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 108^e), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

COMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de cire destinées à essuyer les onctions, un peu de miel de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. — Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres s'adresser sans retard au presbytère.

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. — Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand'messe*.



Calendrier du Mois de Février 1938.

N. B.— Les Messes ont lieu, les dimanches et fêtes à 6 h. ½, 8 h. et 10 h. ; les jours de semaine à 6 h. ½, 7 h. et 8 h.

2 Mercredi.— Purification de la Sainte Vierge (*la solennité en est renvoyée au dimanche 6 février.*)— Anniversaire de la mort, en 1852, du Vénérable Serviteur de Dieu François Marie Paul Libermann, un des Fondateurs de la Congrégation du St Esprit et du Saint Cœur de Marie.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

3 Jeudi.— St Blaise, conf.— Le soir à 8 h., Heure Sainte pour les Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

7 Vendredi.— 1er du mois.— Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., office en l'honneur du Sacré Cœur.

5 Samedi.— Ste Agathe, v. et m.— A 7 h., Messe de la Confrérie du Rosaire.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

6 Dimanche.— Office du 5ème dimanche après l'Epiphanie.— Solennité de la Purification de la Sainte Vierge.— A la messe de 6 h. ½, com. des Hommes du T. S. Sacrement.— Avant la grand'messe bénédiction pontificale des cierges.— Après les Vêpres, procession mensuelle du Rosaire.— Instruction pour les personnes de langue anglaise dans la chapelle du Sacré Cœur.

N. B.— Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

8 Mardi.— 2ème du mois.— St Jean de Matha, conf.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

10 Jeudi.— Ste Scholastique, vierge.— Le soir à 8 h., Heure Sainte pour les Dames et les Jeunes Filles.

11 Vendredi.— Fête de l'Apparition de la Sainte Vierge à Lourdes, et fête de St Adolphe, patron de Mgr le Préfet Apostolique.— A 7 h., Messe de Monseigneur avec chants.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.— A 8 h., dans la nouvelle salle paroissiale soirée en l'honneur de Monseigneur.

12 Samedi.— Le soir à 8 h. ½, causerie religieuse à la Radio.

13 Dimanche.— de la Septuagésime.

16 Mercredi.— Jour de l'Association des Mères Chrétiennes.— Le soir, à 8 h. Office de l'Association.

20 Dimanche.— de la Sexagésime.— 3ème du mois.— A la messe de 8 h., com. mens. des jeunes filles.—

24 Jeudi.— St Matthias, apôtre.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

26 Samedi.— A 7 h., messe et com. mensuelle des Enfants de Marie.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

27 Dimanche.— de la Quinquagésime.— A la messe de 8 h., com. mens. des garçons.— Après la grand'messe, le St Sacrement sera exposé pour les prières dites des Quarante Heures.— A 2 h. Vêpres et chapelet.— A 8 h., complies et procession du T. S. Sacrement à l'intérieur de l'Eglise. A 9 h., adoration nocturne pour les hommes à la chapelle du Sacré Cœur.

N. B.— Après les Vêpres réunion du Tiers-Ordre dans la chapelle du Sacré-Cœur.

28 Mardi.— Après la messe de 8 h. exposition du T. S. Sacrement.— Le soir à 6 h., complies et bénédiction.— A 9 h. adoration nocturne pour les hommes.



Actes Paroissiaux

(DU 15 DÉCEMBRE AU 15 JANVIER 1937)

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 19 décembre, — **RENO** : Ernest-Robert ; Parrain : Henri Iza ; Marraine : Louise Renou. — **CUSIKS** Clément-Maurice ; Parrain : Clément Etcheverry ; Marraine : Marie-Thérèse Hacala. — *Le 23*, — **TELETCHÉA** Albert-Etienne ; Parrain : François Lafitte ; Marraine : Louisa Téletchéa. — **DETCHÉVERRY** Benoit-Gaétan ; Parrain : Gaétan Detchéverry ; Marraine : Ju'iette Hebditch. — *Le 29*, — **ARROSSAMÉNA** Geneviève-Louise Parrain : Charles Arrossaména ; Marraine : Marie Revert. — **RIO** André ; Hubert ; Parrain : Gérard Rio ; Marraine : Eugénie Châtel. — *Le 2 janvier*, — **LAFARGUE** Michèle-Angèle ; Parrain : Léon Lefèvre ; Marraine : Angèle Lafargue. — *Le 6*, — **FRANCHÉ** Odile-Pierrette ; Parrain : Pierre Heudes ; Marraine : Emilie Hagen. — **LAPAIX** Pierre-Marie ; Parrain : Ernest Lapaix ; Marraine : Suzanne Rose.

MARIAGE.— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement.

Le 28 décembre, — **GAILLARD** Auguste et **HALEY** Lilia.

SÉPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

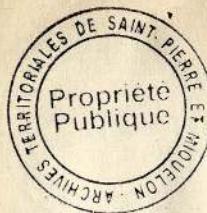
Le 24 décembre, — **ETCHEVERRIA** Jean-Baptiste, 46 ans. — *Le 28*, — **BOURGEOIS** Edouard, 75 ans. — *Le 31*, — **BONNIEUL** Ernest, 47 ans. — *Le 8 janvier*, — **ÉLINA LEGUEN**, 59 ans.

Faites vivre et prospérer votre petite revue

en payant largement votre abonnement
en trouvant des abonnés nouveaux
en mettant des annonces.

Faites la connaître autour de vous.

A Louer, Maison à l'Île-aux-Marins.
S'adresser à M. Jacques REVERT.



LA BONNE PAGE

JÉSUS-CHRIST

(suite)

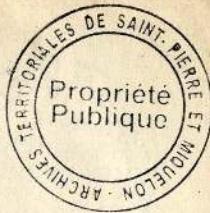
Sa Sainteté.

Et c'est tout cela qui explique comment l'enthousiasme du début ne s'est jamais ralenti chez les Douze, et comment leur dévouement se faisait plus entier (il alla pour tous jusqu'à la mort pour sa cause) à mesure qu'ils le connaissaient mieux. Ils ont compris que jamais homme n'avait parlé comme celui-là. Ils ont senti que jamais homme n'avait été totalement bon et généreux comme celui-là ; que jamais non plus il ne s'en était trouvé de plus complet que lui. Car, c'est encore un des traits, et non des moins frappants de ce Jésus de Nazareth, que l'équilibre merveilleux qu'il réalise dans toute sa vie,

A lire l'Evangile on ne saurait dire quelle perfection l'emporte chez lui. Sa bonté et sa douceur sont extrêmes ; jamais pourtant elles ne tombent dans la sensiblerie ni la faiblesse ; et quand il le faut Jésus sait être énergique et même rude. Sa science est étrange dans sa précision et son ampleur ; jamais pourtant elle n'écrase ni ne méprise ; jamais non plus elle ne l'éloigne des humbles réalités de ce monde où il se meut. Il exerce un ascendant incontestable sur tous ; jamais il n'en abuse : jamais même il n'en use dans son intérêt personnel. On ne relève chez lui ni un écart ni un excès. Il sait se fâcher et s'indigner ; mais ses colères sont justes et le pardon et l'oubli suivent aussitôt.

Il n'est pas insensible à l'affront ni à l'affection ; mais il sait continuer droit son chemin, sans se laisser détourner ni ralentir. Sa douceur n'empêche pas sa justice de parler plus haut et de condamner toute injustice. Il est toujours parfaitement maître de lui ; sans ces inquiétudes ou ces remords que les grands hommes ou les saints connaissent. Il a pleine confiance en Dieu qu'il appelle son Père ; il semble éprouver à son égard aucune crainte ; et cependant son attitude reste profondément humble, sans que jamais aucun orgueil paraisse l'effleurer. Il va jusqu'à se donner en modèle de douceur et d'humilité.

Il va même plus loin ; et devant les Juifs qu'il sait acharnés à sa perte il ose jeter ce défi : « Qui donc parmi vous me convaincra de péché ? » On l'a pourtant suivi, épié, tenté ; rien n'y fait. Et quand il s'agira d'articuler



contre lui des chefs d'accusation, on ne trouvera rien que des paroles dont on déformerai le sens et dont on feindra de se scandaliser. Mais dans toute sa conduite, dans tous ses actes et tous ses gestes, on ne trouvera rien, et de fait il n'y a rien, à redire. Jésus est l'homme parfait, le plus grand, le plus beau modèle d'humanité qui ait jamais été réalisé ; le Chef dont aucun autre n'approche ; le manieur de foules qui ne doit son succès à rien de factice ni d'appréte ; le seul qui ait véritablement su être pour tous, à la fois le Modèle, le Maître et l'Ami.

Ch. Gl.

Paroles de Pie XI au Cardinal Verdier en sa dernière audience.

« ... Mon fils, la crise que nous vivons, est unique dans l'histoire. C'est un monde qui doit jaillir d'un creuset où bouillonnent à l'heure actuelle tant d'énergies contraires. Pour nous, nous remercions le bon Dieu tous les jours de nous faire vivre dans les conjonctures actuelles, ...

Il faut être fiers d'être les témoins, plus que cela, les observateurs de cette tragédie qui va bouleverser le monde.

Jl n'est plus permis à qui que ce soit d'être médiocre. Tous les hommes de bonne volonté ont l'impérieux devoir de songer qu'ils ont une mission à remplir : celle d'être meilleurs les uns pour les autres, et de faire l'impossible, chacun dans les limites de son activité, pour améliorer le sort de l'humanité.

Ce sera l'honneur de cette génération, si elle comprend sa mission, d'avoir aidé pieusement le monde à améliorer son sort.

Je suis sûr qu'après les péripéties que je ne puis, hélas, prévoir, elle en sortira plus belle et mieux adaptée à tous les besoins de nos contemporains. »



Vœux de Monseigneur au matin du 1er janvier.

Quelques extraits . . .

Bonne et Sainte Année - et le Paradis à la fin de vos jours.

L'Année passée. — Les sacrements, Baptêmes : 103 — Communions : 59.000 — Mariages : 32 — Enterrements : 62.

Développement des œuvres. — Naissance du Scoutisme et du Guidisme. Nécessité de l'Action catholique individuelle dans tous les milieux : vivre son catholicisme.

Mission extraordinaire de fin avril 1937 donnée par le R. P. Lagrée, eudiste ; et bien suivie par l'ensemble de la population.

Fête eucharistique du 11 juillet. — Union des paroisses, union des efforts, union des cœurs. Le souvenir en demeurera.

L'Année qui vient. — Elle commence sous le regard de Marie un samedi de l'Année Mariale 15 août 1937 - 15 août 1938. Nous y donnerons une plus grande solennité à toutes les fêtes de la Ste Vierge et développerons les dévotions en son honneur. Nous prévoyons dès maintenant pour le 15 août une fête exceptionnelle dont la procession sera une réplique de celle du 11 juillet de l'an dernier.

Pour nous mettre en règle avec les directives du Souverain Pontife qui désire voir conférer aux enfants la confirmation vers l'époque de leur première communion, c'est-à-dire vers 7 ans, nous admettrons cette année à la Confirmation tous les enfants nés en 1926-1927-1928. Mais seuls ceux de 1926 participeront en costume à la Communion solennelle et à la rénovation des vœux de baptême.



Le Noel des Enfants pauvres.

Le Clergé de la paroisse remercie au nom des petits nécessiteux les nombreux donateurs du Noel des écoles. Tout l'argent s'est transformé en vêtements.

Merci, Merci.

Mais permettez-nous de vous rappeler que si Noel est passé, le mystère n'a pas disparu. Donnez encore, soit au presbytère, soit chez les Sœurs, de l'argent ou des habits.

Et vous, amis de France, des Etats-Unis, du Canada, aidez-nous. Des colis quelques billets quelques dollars seraient les bienvenus.

La fête de la Communion solennelle, de la Confirmation et de la rénovation des vœux de baptême est fixée au dimanche de la Pentecôte, 5 Juin.

Quoique les enfants de 3 années participent à la Confirmation seuls prendront le costume de communiant les enfants ayant 12 ans cette année.

La Communion des petits enfants aura lieu le premier dimanche du mois de mai.



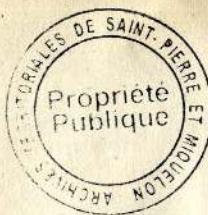
Le R. P. Yvon.—

L'Ouest-Eclair a signalé plusieurs conférences faites par le R. P. Yvon sur la vie des marins des Bancs.

Le brave aumônier de la pêche a donné aux populations des bords de la Rance la primeur de son nouveau film en couleurs.

A VENDRE Une maison, rue Gervais

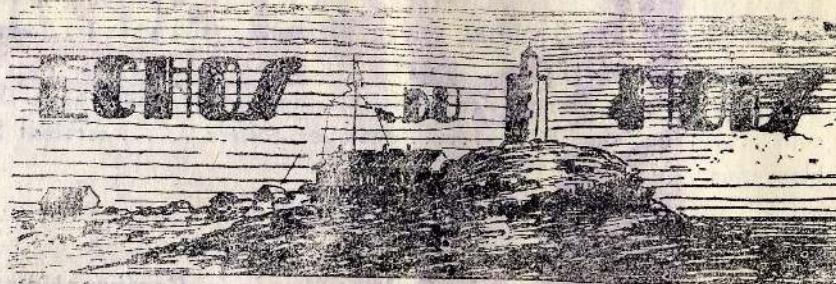
S'adresser à Madame Rochard.



Caisse d'épargne de Saint-Pierre.

Le Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne a l'honneur d'informer sa clientèle :

que la Caisse d'Epargne ne sera plus ouverte les dimanches, mais tous les jeudis de 16 à 18 heures.



Dans le monde des renards. — Comme nous l'avions fait prévoir l'an dernier l'élevage des renards argentés s'est développé normalement dans notre île dont le climat semble particulièrement favorable et permet les plus belles espérances. Les principaux « ranchs » sont ceux de M.M. Gautier Frères, de M. Delavillefromoy et de M. Théault, auxquels il faut joindre le petit-ranch Alexandre Vidal (l'an prochain, trois ou quatre autres seront établis). Ces ranchs sont situés dans la partie sud de notre île vers la Pointe Blanche et le cimetière.

Les expéditions de Saint-Pierre pour le marché de Londres ou les marchés canadiens ont réuni plus de 300 peaux.

A cette occasion un concours-exposition eut lieu dans les locaux de la douane le mardi 21 décembre. Il a donné les résultats suivants :

Peaux d'animaux adultes ; prix, Gautier frères (sans concurrents)

Peaux d'animaux jeunes, 2 prix à M. Théault.

1 prix à M.M. Gautier.

Renards vivants ; 1^o noirs argentés-demi clair

adultes, prix : M.M. Gautier.

jeunes, prix : M. Delavillefromoy.

2^o 3/4 argentés-clair

adultes, prix : M.M. Gautier.

jeunes, prix : M.M. Gautier.

3^o extra-clair argentés-bloc argent

adultes, prix : M.M. Gautier.



Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Livres
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONAL »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Lopramvillas,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne

Delbeck et Cie, Reims — Champagnes

Fournier-Demars de Bourges —

Liqueurs.

Pierre LÉGASSE

Boulangerie - Epicerie

Commission - Consignation

Grains et Farines en gros et
en détail.

Pierre LE TIEC

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

Pension-Restaurant

M^{me} Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

LA MORUE FRANÇAISE

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes

Articles divers

American House

Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière

GAUTIER Frères

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Œufs, etc. Fournisseur des navires



Avant de faire l'acquisi-

tion d'une voiture nous
vous invitons à venir con-
sulter les prix relativement
bas et les gros avantages

que vous offre la « WIL-

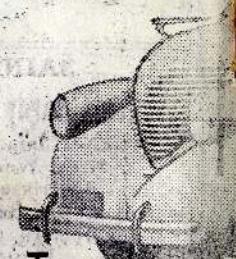
LYS-OVERLAND MOTOR
INC. » qui présente ses
modèles 19.7 munis de
moteurs de 15 H. P. d'où
grosse réduction sur la taxe

et 50 % d'économie réalisés
également sur la dépense
d'essence.

All the

Half the g

Willy

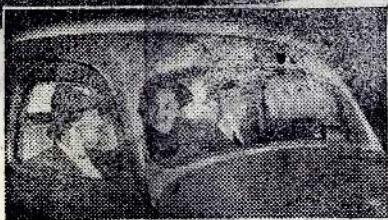
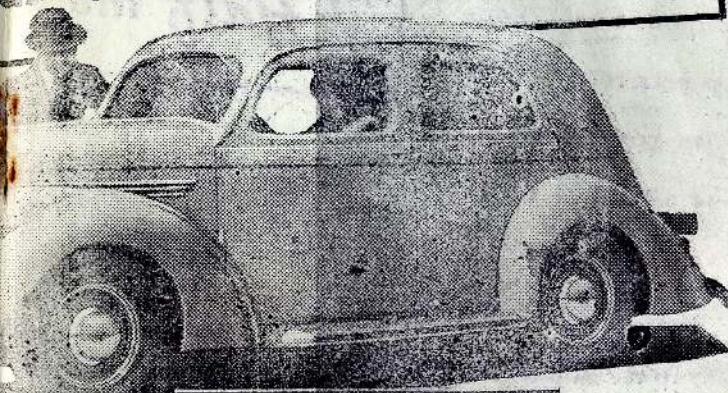




worthwhile features

Plus

as . . . twice the smartness



NOTE THE WIDTH • NOTE THE ROOM

Ci-contre
le modèle SEDAN DE
LUXE. 4 portières
six places
Carrosserie tout acier.

Voitures de luxe
et commerciales
tous modèles

Camions depuis
1 tonne et demie.

Ne manquez pas de
demander tous rensei-
gnements à
Georges PANNIER
agent pour les Iles

St PIERRE et MIQUELON



Toutes satisfactions avec les produits de
NATIONAL CARBON Co., Inc.

**DANGER LURKS
IN DARKNESS**

LIGHT THE WAY IN SAFETY WITH

EVEREADY
TRADE MARK
FLASHLIGHTS & BATTERIES
FOR SALE EVERYWHERE

NO 950
ÉVEREADY
TRADE MARK
EXTRA LONG LIFE
BATTERY
NATIONAL CARBON CO., Inc.
Buy of Standard Carbon and Carbon Co., Inc.
MADE IN U.S.A.

THEY LAST LONGER

MIDDLETON Co Ltd.
80 Broad street, NEW YORK
Distributor





jeunes, prix : M. E. Théault.

Grand prix d'honneur de l'exposition à M.M. Gautier.

La population totale des ranchs Saint-Pierrais dépassera, dans quelques mois, huit cents renards.

Ajoutons (pour faire apprécier les peaux en provenance de nos îles) que des sujets canadiens très apparentés aux lignées principales Saint-pierraises viennent de remporter des prix d'honneur dans les plus grandes expositions du Canada, à Toronto.

Dans le personnel de l'Administration. — M.M. Déminiac Jean et Lataigne Eugène sont titularisés dans leur emploi d'écrivains expéditionnaires de 3^{me} classe.

Sont promus à compler du 1er janvier :

M. Bouroult Léon, commis principal hors classe.

Mlle Dollo Marie, commis expéditionnaire de 2^{me} classe.

Mlle Plantegenest Gabrielle, dactylographe expéditionnaire de 2^{me} classe.

Mlle Royer Marietta, dactylographe expéditionnaire de 2^{me} classe.

Mlle Fumey Berthe, dactylographe expéditionnaire de 3^{me} classe (poste).

M. Yvon Auguste, instituteur de 1^{re} classe.

M. Audouze Joseph, commis expéditionnaire de 2^{me} classe (douanes).

M. Hue Louis, infirmier de 2^{me} classe.

M. Compagnon François, chef de station de 2^{me} classe (radio).

M. Orsiny Léon, commis principal de 2^{me} classe (radio).

M. Elie Claireaux, commis principal de 2^{me} classe (Travaux).

M. Hamoniaux Jules, garde principal de 1^{re} classe (phares).

M. Allain Louis, garde principal de 3^{me} classe (phares).

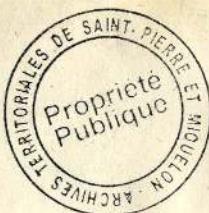
Notre fête de Noël. — Rien de bien spécial dans cette belle fête de Noël, rien, pas même la panne d'électricité (oh ! bien courte,) au début de la messe de minuit. Le temps calme favorisait les allées et venues de la maison à l'église, de l'église à la maison. La messe pontificale déroula la splendeur de ses cérémonies avec l'ordre et la piété habituels. Et les voix d'enfants apportèrent leur fraîcheur aux polyphonies sacrées.

C'est le R. P. Gérard qui donna le sermon de la fête, invitant les fidèles à s'approcher de Jésus avec toute leur bonne volonté.



Attaque de nuit. — Rassurez-vous, il ne s'agit là que d'une pièce de théâtre dans la nouvelle salle paroissiale.

Nos jeunes gens avaient entendu parler du succès obtenu il y a 12 ou 13 ans par cette pièce jouée par leurs anciens. Ils voulaient la reprendre et faire aussi bien. Les spectateurs sont d'avis qu'ils y réussiront. Tous les per-



sonnages seraient à féliciter, depuis le Commandant qui se révèle bon tragique, après avoir fait rire si souvent par son comique endiable, jusqu'aux jeunes dont c'était le début et qui ont apporté à leur rôle un sérieux, une conviction qu'on était heureux d'applaudir.

Un temps affreux et l'obscurité complète des rues empêchèrent bien des personnes de venir passer une bonne soirée.

Saint-Pierre sous la neige. — Le 30 décembre, Saint-Pierre offrait une vue exceptionnelle. Le vent tourbillonnant pendant une chute de neige l'avait plaquée sur toutes les faces des maisons. Aucune couleur des murs, aucun matériau n'apparaissait : les maisons étaient de neige. Et pour ajouter à la féerie d'énormes aiguilles de glace dont quelques-unes atteignaient 1m 50 pendaient de tous les toits.

Vers le large. — Depuis quelque temps on ne causait sur les quais de St Pierre que des nouveaux projets pour essayer de donner un peu de travail. Il s'agissait de l'armement d'un voilier et d'un chalutier.

L'idée était bonne, parce que si la pêche en doris est la meilleure au point de vue familial, encore faut-il qu'elle rapporte. Or les années sont pour beaucoup, déficitaires. La morue ne vient pas ; on ira chercher la morue.

En effet, nous vîmes arriver un beau et grand voilier qui monta sur le slip pour examen, réparations, aménagements. Ce bateau parut aux connaisseurs en très bon état et susceptible de longs services. Les armateurs espèrent arriver à surmonter les difficultés du manque de boette à cette époque de l'année.

Bientôt ce fut le tour d'un chalutier.

La aussi de grosses difficultés s'élèverent, provenant des conditions d'achat (à la maison Grosby de St Jean) et du prêt par le Crédit maritime des sommes d'argent nécessaires. Cette question enfin résolue une vingtaine de Saint-Pierrais rejoignirent à bord quelques anglais de Terre-Neuve et le 14 janvier le bateau arborant en tête de mât une flamme portant son nom : « Administrateur de Bournat » était prêt à lever l'ancre.



A vendre

Une maison, rue Gervais.

S'adresser à M. Charles Dodeman.



Un peu de notre Histoire (162).

De 1835-1840 inclus. (suite)

Plusieurs habitants anciens « déportés » ou les descendants de quelques uns d'entre eux, d'origine canadienne, accablés par ce désastre, se prévalant d'un prétendu don à l'Etat par un riche acadien d'un million de francs dont la rente devait être distribuée exclusivement à ceux de Saint Pierre et Miquelon, s'adressèrent de nouveau au Département comme ils l'avaient déjà fait en 1816 sans aucun résultat, pour entrer en possession de la rente de ce fameux million. (1)

Voici la réponse du Ministre du Commerce à son collègue de la marine et des colonies, le 27 avril 1838.

« Monsieur et cher Collègue, J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 17 courant pour m'exposer la détresse à laquelle se trouvent réduits, aux îles Saint-Pierre et Miquelon, notamment par suite de la diminution de la prime sur la pêche de la morue et des sinistres causés par le mauvais temps en 1837, un grand nombre de familles dont cette pêche forme l'unique industrie.

« Au nombre de ces familles se trouvent des réfugiés canadiens qui, en 1816, furent envoyés par le Gouvernement aux îles St Pierre et Miquelon, et c'est principalement en faveur de ces derniers que des secours sont sollicités ainsi que le paiement d'une rente de 50.000 fr. qui leur serait due par l'état pour intérêts d'un capital d'un million de francs, versé au trésor public par un riche réfugié du Canada, au profit de ses Compagnons d'infortune.

« D'après les documents qui existent au Ministère, des réfugiés de Saint-Pierre et Miquelon furent effectivement embarqués pour ces îles, lors de leur reddition par l'Angleterre, à l'époque du traité de paix du mois de Mai 1814 ; mais les embarcations n'ayant pu arriver à leur destination par l'effet de sinistres de mer, ces réfugiés revinrent en France et furent admis aux secours du Gouvernement.

« Quant aux réfugiés du Canada proprement dits, quelques familles ayant reclamé leur admission à ces secours, par une pétition adressée à la chambre des Députés, une décision en date du 18 Mars 1820, rendue par le Comte Siméon, alors Ministre de l'Intérieur, autorisait leur inscription sur les Etats de distribution. Depuis lors, ils ont continué ainsi que les réfugiés Miquelonnais, à participer aux crédits législatifs annuels, accordés pour cette nature de secours ; je dois à cet égard vous faire remarquer,

(1) Voir F. P. de janvier 1927.



« Monsieur et cher collègue, que c'est par une disposition toute d'humanité et de bienfaisance que cet état de choses continue d'exister, car le Dép. de l'Intérieur a plusieurs fois fait connaître au vôtre, que si, pendant l'occupation des Iles St Pierre et Miquelon par le Gouvernement Anglais, il avait paru juste de secourir les habitants de ces possessions françaises, réfugiés en France, ce secours aurait dû cesser à l'époque où elles ont été rendues à la France ; mais il n'en a pas été ainsi d'après les représentations qui furent adressées par votre Dépt., notamment le 18 décembre 1829 (lettre de M. le Baron d'Haussey, alors ministre de la Marine) ; néanmoins des décisions réglementaires dont l'une porte la date du 18 août 1825 (ministère de M. de Corbière) ont statué que lors du décès des titulaires des inscriptions, les enfants des réfugiés de St Pierre et Miquelon et du Canada n'auraient aucun droit à la réversibilité ; cette disposition, dont vous reconnaîtrez sans doute, comme moi, la juste application, a eu pour principal but de ne pas perpétuer des secours dans des familles qui ont dû, depuis 1816, trouver des moyens d'existence dans une industrie quelconque

(A suivre)

E. S.

Le Foyer Paroissial. -- Nouveaux prix

Malgré l'augmentation énorme des prix de revient et de la poste, nous modifierons très peu nos prix.

St Pierre et Miquelon 10 frs.

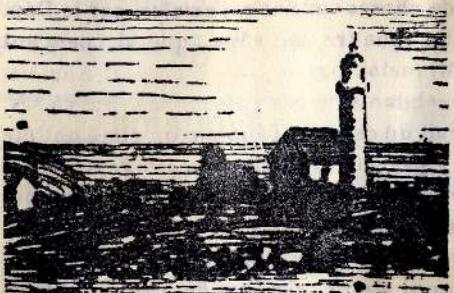
France 12 frs.

Canada 16 frs.

Etranger 20 frs.

Vente au numéro : l'exemplaire, 1 fr.

Nous voulons laisser à toutes les familles la possibilité de cet abonnement. Toutefois nous faisons un pressant appel à tous ceux qui peuvent s'ajouter au prix indiqué. Aidez-nous.



LE FEU ROUGE DE LA PASSÉE DU SUD-EST

Chronique

de

l'Île-aux-Marins

BAPTÈME. — Sont devenues enfants de Dieu et de l'Eglise.

Le 19 décembre, — SOLLIER. Mireille-Armande ; Parrain : Armand Laloï ; Marraine : Anita Colmay. — Le 25, — Sérgnac, Liliane-Marie ; Parrain : Pierre Sérgnac ; Marraine : Hélène Minard.

•••

Faits divers. — La fête de Noël conserve, ici, son cachet d'autrefois, avec l'éclairage de l'église aux bougies, et le chant de cantiques anciens, qui ont tant de charme.

Nos chantres et chanteuses guidés par notre dévoué organiste, M. Joseph Nouvel, se sont surpassés dans l'exécution de toutes les parties des offices.

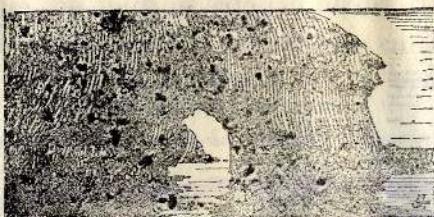
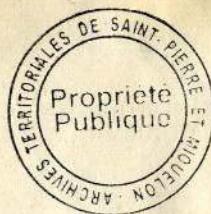
Le dimanche, 9 janvier, fut une journée exceptionnelle par ses différentes réunions.

A une heure, au presbytère, réunion du conseil de fabrique.

A deux heures, dans la salle de l'Etoile, réunion des anciens combattants. Le président, Ferdinand Sollier et le secrétaire, Joseph Jézéquel donnent leur démission. Il faut les remplacer, mais personne ne veut en assumer les charges. On suggère l'idée d'affilier la société à celle de St Pierre. Emile Boissel et Eugène Lenorais, pour conserver à la société son autonomie, en acceptent la présidence et le secrétariat.

A trois heures, ce fut la réunion de la société des marins. Dès l'ouverture de la séance, Victor Patrice, se sentant un peu âgé, exprime le désir de voir la présidence de la société, confiée à un plus jeune que lui, et il rend sa charge de président ; avec lui démissionnent son secrétaire E. Sollier, et un membre du bureau, J. Jézéquel. On vote pour le remplacement des membres démissionnaires et défunt. J. Lehuenen, Elie Jugan, Auguste Laloï et Pierre Chatel sont élus. Le bureau procède à l'élection de son président, Constant Jugan, qui choisit comme secrétaire J. Lehuenen.





LE CAP PERCÉ DE LANGLADE

MARIAGES.— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 17 janvier, — DETCHEVERRY Dominique et ORSINI Juliette. — Le 20, — DETCHEVERRY Georges et ORSINI Fabienne.

**

Noël.— Comme tous les ans, nous avons célébré la naissance sur terre de l'Enfant Dieu avec la plus grande solennité. La messe de minuit a comme toujours attiré à l'église une grande affluence. Le temps s'y prêtait, une couche de neige couvrait le sol, comme il convient en cette circonstance, le ciel était clair, le froid sec ; le rêve, quoi ! A l'Eglise, lumière éblouissante. Après le chant de l'Invitatoire ce fut la traditionnelle procession à la crèche des enfants portant des lumières et des fleurs, au milieu desquels l'Enfant Jésus trônait sur un brancard. Quand il fut déposé dans son berceau de paille et qu'on donna la lumière, ce fut un ah ! étouffé. Tous les ans notre crèche semble plus belle. Puis ce fut la messe solennelle où la grande majorité des fidèles s'approchèrent de la sainte table pour recevoir leur Dieu.

A la messe de l'aurore, on chanta tous les vieux Noëls d'autrefois, ce fut magnifique et à deux heures chacun s'en retourna chez soi, enthousiasmé, rajeuni, car la joie était dans tous les cœurs.

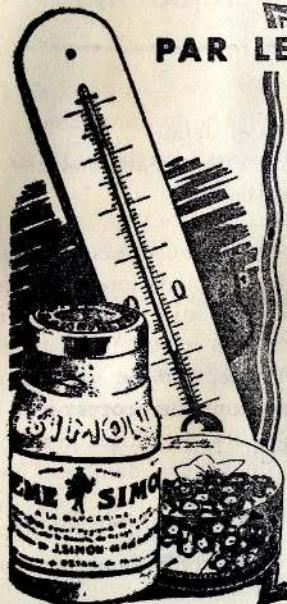
Séance récréative.— La joie intérieure de cette grande fête, devait s'extérioriser et se donner libre cours le soir dans une séance récréative donnée au profit des Anciens Combattants. Tout fut réussi surtout : « la Paix chez soi, » pièce de Courteline, jouée avec un art consumé ; les acteurs furent frénétiquement applaudis ; ce qui les encourage à « remettre ça ». Ce sera bientôt.

Arbre de Noël.— Cette petite fête de famille que nos dévouées sœurs de l'école maternelle nous donnent tous les ans, fut reculée cette année jusqu'au 15 janvier. La cause en est à cette mauvaise grippe qui fait son entrée partout en prenant nos petits enfants à la gorge. Comme toujours la patience des « Mères » obtint des merveilles. On remarqua aussi la richesse des costumes ; comme les mamans savent avec des riens, mais avec des doigts de fées réaliser des ?

Chronique de Miquelon



Si modeste qu'elle soit, notre revue pénètre en bien des milieux au Canada, aux Etats-Unis, en France ; une annonce pourrait vous être utile. Essayez.



**PAR LES FROIDS
LES PLUS RIGoureux
... demeurez belle !**

La Crème SIMON constitue pour l'épiderme le moyen de protection le plus efficace contre le froid.

Appliquée après les ablutions sur la peau encore mouillée, elle pénètre en profondeur, et confère aux tissus une souplesse et une résistance extraordinaires. Grâce à elle, plus de rougeurs, de crevasses ni d'engelures. Elle est le secret des saines carnations.

Les poudres SIMON existent en 7 nuances. Pures, impalpables, adhérentes, elles nimbent délicieusement le visage, sans jamais l'irriter.

**LA CRÈME SIMON.
LES POUDRES SIMON.**

A vendre

Maison et terrain à Miquelon 7.000 fr.
S'adresser à Vve Léonie PETITPAS.

Une maison, rue Maréchal Foch
S'adresser à Mme Vve Daniel THÉBAULT

Joseph Urdanabia

Charrois sable et galet.



Chez Mme Gustave BRIAND

Grand choix de produits de beauté

DIXOR -- Paris

H. A. NATUREL

Commission-Consignations Gros et détail

Epicerie -- Vins et Spiritueux -- Biscuits fins -- Confiserie, -- Parfumerie --

Fruits Légumes, grains, foin, charbon

Confections, -- Chaussures etc.

Représentant :

The Ogilvie Flout Mills Co. Montréal

Produits Alimentaires Catelli, Montréal.

Confitures, Marinades ; Alphonse Raymond, Montréal.

DAVIS et FRASER : Viandes fraîches et fumées, HALIFAX et CHARLOTTETOWN.

Sustin Nichols & co., New-York.

Seabord Fruit Co., New-York.

Radios Scott de Luxe Allwave 11, 15, 23 et 30 lampes, (garantie 5 ans).

Agence Dery & Fils, Semences fraîches. Montréal.

Prix et conditions habituelles, catalogue sur demande,

A Vendre:

Un moteur « L A », 4 chevaux, état neuf, bon prix.

S'adresser chez Mme Vve Jézéquel route du Gueydon

Goupillièvre frères

Charrois sable et galet.

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

HOTEL LAJANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE



Un complet ou un pardessus ne doit s'acheter que dans une maison de confiance. Vous ne trouverez nulle part des garanties plus sérieuses que celles qui vous sont offertes par

TIP TOP TAILORS Limited.

Complet ou pardessus fait sur mesures.

Prix unique : \$ 24, 95

Pour être Belle.

**Un tailleur ou un manteau. Oui !...
mais du nouveau, du goût, de la variété, du chic.
TIP TOP TAILORS vous offre tout cela.**



W. R. JOHNSTON & Co Limited

Avant de vous décider pour votre complet ou pardessus voyez d'abord les spécialistes du genre, qui vous émerveilleront par la qualité des tissus et leurs prix : sur vos mesures.

Complet ou pardessus de \$ 19,90 à 31,70

Tailleur ou manteau de \$ 22,55 à 34,40

Renseignements et échantillons chez :

Etienne DAGUERRE

distributeur pour les ILES ST PIERRE et MIQUELON.

Imp. du « Foyer Paroissial » — Le Gérant : M. GÉRARD.



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Etablie en 1867

Siège Social à TORONTO, Canada.

Capital versé : 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 20 Millions de Dollars

Toutes opérations de Banque

Comptes courants - Caisse d'Epargne

Crédits Commerciaux - Lettres de Crédit

Virements de Fonds par Cable et par Courrier

Emission de Chèques, Traites et Mandats

(Payables dans toutes les parties du monde)

Avantages qu'offre notre Caisse d'Epargne

Placement de tout repos - Intérêts rénumérateurs

Caisse ouverte tous les Jours

(Excepté les dimanches et jours fériés)

DÉPOTS OU RETRAITS FAITS À VOLONTÉ, SANS FRAIS

Service prompt et courtois

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous ses Clients, que leur compte courant soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

J. R. PILON

Directeur.

Votre Compte d'épargne

est votre Fonds d'indépendance